

LEMPZOURS



D260605-33

En exercice	11
Présents	10
Votants	10

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
ARRONDISSEMENT DE NONTRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin

Le Conseil municipal de la commune de Lempzours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie

Date de la convocation : 1^{er} juin 2026**Nombre de conseillers :****Présents :** Jules COTTET DUMOULIN, Lydie FIAULT, Yannick LE PIERRES, Adeline DEKEMEL, Serge MOREAU, Colette HAVOT, Maximilien MOREL, Nathalie VERNAT, Grégory MOREAU, Sandrine LE PIERRES**Absent ou excusés :** David GIRARDI**Secrétaire de séance :** Adeline DEKEMEL

Objet : Élection du délégué et des suppléants pour les élections sénatoriales
au scrutin majoritaire

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° INTP2611651C](#) du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 19 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame HAVOT Colette Monsieur MOREAU Serge,
Et de Messieurs MOREAU Grégory et MOREL Maximilien.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.---

b) Élection du délégué

Il y a une candidature enregistrée : Mme FIAULT Lydie

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Mme FIAULT Lydie a obtenu 10 voix.

Mme FIAULT Lydie ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élue en qualité de déléguée pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Il y a une trois candidatures enregistrées : Mme LE PIERRES Sandrine
M. MOREAU Grégory
Mme DEKEMEL Adeline

M. le président rappelle l'objet de la séance qui, une fois le délégué élu, est l'élection des suppléants. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Mme LE PIERRES Sandrine, M. MOREAU Grégory et Mme DEKEMEL Adeline ont obtenu 10 voix.

Mme LE PIERRES Sandrine, M. MOREAU Grégory et Mme DEKEMEL Adeline ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Publié le : 09 JUIN 2026

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 5 juin 2026

Le Maire
Jules COTTET-DUMOULIN



La secrétaire de séance
Adeline DEKEMEL